

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal d'Ydes

Vendredi 24 Juillet 2020 à 19h30

Étaient présents : René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Rémi TEIL, Patrice MAURIO, Jean-Pierre BARBET, Gisèle TERNAT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Fabienne GARCIA, Céline BOSSARD, Sophie TOURNADRE, Pauline BRETHOMÉ, Christian MAURIO.

Étaient excusés : Alain DELAGE, Marie-France DAMPRUND

Pouvoirs : Alain DELAGE à Marc LASSAGNE, Marie-France DAMPRUND à René BERGEAUD

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du procès-verbal séance du 12 Juin 2020**
3. **Finances, Artisanat, Commerce, Développement Economique, Communication**
 - *Vote du Budget Général 2020 (Fonctionnement / Investissement / Subventions aux associations)*
 - *Vote du Budget Assainissement 2020 (Exploitation / Investissement)*
 - *Vote du Budget Lotissement les Jaquilloux 2020*
 - *Renouvellement location des photocopieurs numériques et imprimantes*
 - *STEP Ydes-Bourg*
4. **Administration Générale**
 - *Adhésion de la C.C.S.A. au Syndicat Départemental d'Energie du Cantal*
 - *Adhésion au syndicat mixte Agence de Gestion et de Développement Informatique A.GE.D.I. et désignation des délégués*
 - *Désignation des représentants à l'Association des Communes Forestières*
 - *Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire*
5. **Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité et Accessibilité, Affaires Agricoles**
 - *Point sur les travaux*

1. **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Mme Pauline BRETHOMÉ, plus jeune Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (M. Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

2. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2020** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

M. le Président soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 12 juin 2020.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3. **FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION**

(Rapporteurs : M. René BERGEAUD - Mme Clotilde JUILLARD)

➤ **Vote du Budget Général 2020** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Le Budget Général (Section de Fonctionnement), en équilibre, est voté à hauteur de 2 724 571.51 € (Dépenses/Recettes).

Le Budget Général (Section d'Investissement), en équilibre, est voté à hauteur de 2 007 056.05 € (Dépenses/Recettes)

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (M. Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

• **Subventions aux associations** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Clotilde JUILLARD, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Patrice MAURIO, Jean-Pierre BARBET et Pauline BRETHOMÉ, faisant partie du bureau d'une des associations subventionnées par la Commune, ne prennent pas part au vote des subventions annuelles.

Le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations pour 2020 et dont le montant total s'élève à 60 000 €.

Votants : 13

Pour : 12 voix

Abstention : 1 voix (M. Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Vote du Budget Assainissement 2020** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Le Budget Assainissement (Section d'Exploitation), en équilibre, est voté à hauteur de 247 786.42 € (Dépenses/Recettes).

Le Budget Assainissement (Section d'Investissement), en équilibre, est voté à hauteur de 636 689.12 € (Dépenses/Recettes).

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (M. Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Vote du Budget Lotissement les Jaquilloux** (Rapporteur : Mme Clotilde JULLARD)

Le Budget Lotissement les Jaquilloux (Section de Fonctionnement), en équilibre, est voté, à l'unanimité, à hauteur de 563 468.96 € (Dépenses/Recettes).

Le Budget Lotissement les Jaquilloux (Section d'Investissement), en équilibre, est voté, à l'unanimité, à hauteur de 480 893.75 € (Dépenses/Recettes).

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Renouvellement location et maintenance des photocopieurs numériques et imprimantes**

(Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Le contrat de location et maintenance des photocopieurs numériques et imprimantes arrivant à échéance au 25 août 2020, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un nouveau contrat avec l'entreprise REX ROTARY, fournisseur de matériels RICOH. Celle-ci a présenté l'offre la mieux disante, selon les tarifs ci-dessous :

- Loyer trimestriel : 780.12 € H.T.
- Coût estimé des copies par an : 2 451.50 € H.T.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Station d'épuration d'Ydes-Bourg**

(Rapporteur : M. René BERGEAUD)

• **Echange de terrains**

Sophie TOURNADRE, agricultrice au sein de la GAEC DE SALERS, ne prend pas part au vote.

Vu la délibération en date du 19 juillet 2019 du Conseil Municipal fixant les conditions de l'échange des parcelles avec M. et Mme Jacques MARION, et autorisant le Maire à engager toutes les démarches nécessaires, en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Ydes-Bourg par la Commune de Saignes,

Considérant les mises au point et les précisions nécessaires pour la bonne suite de ce dossier,

Considérant les échanges par l'intermédiaire de Maître Jean-Luc BESSON, Notaire, entre M. et Mme Jacques MARION, M. Bertrand BARBET, fermier, et la Commune, afin d'entériner les accords,

Vu les négociations entre les parties, le Conseil Municipal confirme les actes à signer devant le Notaire, à savoir :

- Confirmation de l'échange des parcelles ZM 86 lieu-dit « Les Bannières » où se trouve l'ancienne station d'épuration (soit 21a 94ca) et une partie de la ZK 1 « Les Prés Longs » (soit 1ha 99a 49ca), propriétés communales, avec la parcelle ZM 88 (soit 1ha 20a 19ca) appartenant à M. et Mme Jacques MARION ;
- Paiement d'une soulte de 3 000 € ;
- Prise en charge par la Commune des indemnités de résiliation de bail et de perte de revenus du fermier, M. Bertrand BARBET, d'un montant de 10 000 € ;
- Continuité d'exploitation de la totalité de la parcelle ZK1 « Les Prés Longs » par le GAEC DE SALERS ;
- Prise en charge par la Commune des frais de géomètre et de notaire.

Votants : 18

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

• **Diagnostic réseau d'assainissement Ydes-Bourg / Fleurac / Trancis**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un avenant n°1 pour la mission confiée initialement à IMPACT CONSEIL, du fait de l'augmentation de la prestation des localisations des anomalies nécessaires pour la bonne suite des études.

Ainsi, le montant de la mission est augmenté de 9 616.50 € H.T. (soit 11 539.80 € T.T.C.) et le montant initial du marché est porté à 30 170.50 € H.T. (soit 36 204.60 € T.T.C.).

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

➤ Adhésion de la C.C.S.A. au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal

Le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant la délibération prise par la Communauté de Communes Sumène-Artense, dans sa séance du 20 février 2020, au sujet de l'adhésion de la C.C.S.A. au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal et le transfert de compétence pour la maintenance et entretien de l'éclairage public concernant exclusivement les sites du domaine et des équipements communautaires.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ Adhésion au syndicat mixte Agence de Gestion et de Développement Informatique A.G.E.D.I. et désignation des délégués

• Adhésion au syndicat mixte A.G.E.D.I.

Au vu des statuts du syndicat, approuvés par arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 et, notamment, de son article 10 relatif à l'adhésion, le Conseil Municipal approuve ces statuts du syndicat mixte ouvert dénommé « Agence de Gestion et de Développement Informatique » A.G.E.D.I., et décide d'adhérer au syndicat selon l'objet mentionné à l'article 3 des statuts.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

• Désignation des délégués au sein du syndicat mixte A.G.E.D.I.

Conformément à l'article 7 des statuts de l'A.G.E.D.I., le Conseil Municipal désigne les élus suivants pour représenter la Commune :

- Délégué titulaire : M. Alain DELAGE
- Délégué suppléant : Mme Clotilde JUILLARD

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ Désignation des représentants de l'Association des Communes Forestières

La Commune adhère à la Fédération Nationale des Communes Forestières.

Le Conseil Municipal désigne deux délégués « forêt » qui seront les représentants et interlocuteurs privilégiés de la Commune auprès de cette Fédération, soit :

- Représentant titulaire : M. Guy VIGNAL
- Représentant suppléant : M. René BERGEAUD

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire

Liste des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibération du Conseil Municipal n°28-2020 en date du 24 Mai 2020 :

DATE	N°	OBJET
24.06.2020	013-2020	Vente d'un terrain à bâtir – Lotissement les Jaquilloux – Lot N°6 à M. Artyom Konstantinovitch VOLKOV et Mme Valéria Yuriyevna VOLKOVA
25.06.2020	014-2020	Amendes de Police 2020 – Aménagement de sécurité dans la traverse d'Ydes-Bourg
25.06.2020	015-2020	Droit de Préemption Urbain – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente M. CHABAUD Jacques au profit de M. MARRONCLE Sébastien et Mme LAURICHESSE Géraldine – Fleurac
25.06.2020	016-2020	Droit de Préemption Urbain – Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente Mme FOUJOLS Annie au profit de M. VAYSSIER Dorian – 23 Rue du Docteur Mareille
03.07.2020	017-2020	Vente d'un terrain à bâtir – Lotissement les Jaquilloux – Lot n°2 à M. Gaël REBOUFFAT
09.07.2020	018-2020	Droit de Préemption Urbain – Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente Mme VEYSSIERE Mireille au profit de M. et Mme CHANCEL Jérôme – 12 Rue du Puy de Guéry - Lagnac

5. TRAVAUX, URBANISATION, BÂTIMENTS, VOIRIE, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ, AFFAIRES

AGRICOLES (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

➤ **Point sur les travaux**

A) Aménagement du parking Rue du Docteur Alfred Basset

Les travaux sont terminés

Reste le marquage au sol qui sera réalisé après évacuation des hydrocarbures en surfaces.

B) Marché de voirie 2020

- pour rappel : détail des sections concernées :
 - ✓ tranche ferme : Rue de la Sumène, Rue de la Font Sainte, Rue de la Font Grande, Impasse de la Libération, VC de Montoussou (antenne dans le hameau), drainage Chemin d'Estagueilles, reprises de chaussées au P.A.T
 - ✓ tranche conditionnelle : réfection de la chaussée Chemin d'Estagueilles
 - ✓ Marché attribué à la société RMCL avec sous-traitant déclaré : entreprise BOS
- Début des travaux à compter de mi-septembre 2020
- délai : 2 mois 1/2

C) Mises à niveau des regards EU et EP sur l'Avenue Roger Besse

- Le Département a inscrit la réalisation des enrobés en tranche conditionnelle des marchés Enrobés pour 2020.
- En agglomération, la mise à niveau des ouvrages incombe au gestionnaire des réseaux, à savoir la Commune pour les réseaux Eaux Pluviales et Eaux Usées.
- Ce marché a été attribué à l'entreprise BOS
- Début des travaux à compter de mi-septembre 2020
- délai : 1 mois

D) Consultation en cours : divers travaux de voirie

- Comme évoqué en Commission des Travaux, plusieurs dossiers sont en attente. Ainsi, les chantiers suivants ont été regroupés dans une consultation globale.
 - ✓ Récupération des eaux pluviales rue du Puy de Guéry et busage d'un fossé rue de la Font Grande
 - ✓ Dépose et repose des Bordures Avenue Roger Besse
 - ✓ Raccordement d'une construction Rue Blaise Pascal

E) Sollicitation (sécurité)

- La Commune a été sollicitée par les riverains du Lotissement des Plaines pour le déplacement du panneau d'agglomération côté Mauriac. Les usagers qui arrivent sur le rond-point peuvent être surpris par un véhicule qui ralentit pour s'insérer dans la voie du lotissement, car le panneau d'agglomération est proche du carrefour.
- En déplaçant le panneau d'agglomération à la hauteur du lotissement, les usagers auront ralenti et devraient arriver moins vite dans le giratoire.
- Une demande a été adressée au Département pour avis.

F) Sollicitations diverses

- **Vitesses excessives**
 - ✓ problème de vitesse sur RD36 à la Gare de Saignes
 - ✓ problème de vitesse sur RD36 dans la traverse d'Ydes-Bourg
 - une demande de subvention au titre des amendes de police a été déposée auprès du Département.
- **Demande de lampadaires**
 - ✓ Impasse du Puy Dieu
 - ✓ Rue du Coudert
 - ✓ Ydes-Bourg
 - Etude S.D.E.C. en cours
- **Demande de raccordement aux réseaux**
 - ✓ Raccordement au réseau EU parcelle Damien CHARBONNEL
 - Travaux inclus dans la consultation en cours
- **Demande de travaux Impasse Blaise Pascal**
 - ✓ Fossé à drainer
 - Travaux en régie par les services techniques à l'automne
 - ✓ Mur de soutènement
 - Travaux à réaliser par une entreprise locale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

René BERGEAUD
Premier Adjoint d'Ydes

